L'AFFAIRE DE TRAFIC D'ARMES DE CHIMAY

L'arrestation du bourgmestre de Bernissart, près de Condé, serait suivie d'autres coups de théâtre sensationnels

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Nous avons annoncé hier le rebondissement soudain de l'affaire de trafic d'armes de **Chimay** dans laquelle sont impliqués les Cambrésiens Jean-Baptiste et Jean Touchart. Nos lecteurs savent qu'à la suite des investigations de la police belge une nouvelle arrestation vient d'être opérée, celle du bourgmestre de **Bernissart**, commune belge située en bordure de la frontière, près de **Condé**.

Cette arrestation a provoqué une sensible émotion dans la région de Condé et jusqu'à Valenciennes où le bourgmestre est connu.

Empressons-nous de dire que ce magistrat, Georges Gosselin, âgé de 49 ans, n'est guère connu sous un jour favorable. On n'admirait pas en France que le bourgmestre se livrât à des opérations louches. Il venait souvent en France fréquentant un monde spécial, et passant le plus clair de son temps à faire la fête.

Le bourgmestre-fraudeur

Le Parquet de Charleroi continue à observer sur cette affaire une discrétion absolue, mais on laisse entendre dans les milieux bien informés que cette discrétion est imposée par le développement qu'doit encore prendre l'enquête qu'on dit, prépare encore de nouvelles et sensationnelles arrestations, car la bande Touchart avait de nombreuses et puissantes ramifications dans tous les milieux. L'arrestation du bourgmestre de Bernissart constitue dans la marche de l'instruction un premier coup de théâtre.

Voici les renseignements que nous avons pu recueillir à ce sujet :

Georges Gosselin, qui se dit commerçant, mais qui est plutôt un trafiquant, a reconnu à l'instruction qu'il se livrait à la fraude, à la fraude du tabac seulement, dit-il, spécifie-t-il.

La police d'instruction ordonna des perquisitions dans la maison du bourgmestre. Elles ne purent découvrir la moindre [illegible] ni tabac, ni papiers compromettants, encore moins d'armes. Et cependant la Justice était persuadée que Gosselin avait participé au trafic d'armes qui venait d'être découvert. On procéda en outre, aussi, à différentes perquisitions à Bernissart. Gosselin avait pris [illegible] dispositions.

[illegible] ne dérouta pas le juge M. [illegible] avait établi de façon indiscutable que Gosselin était en relations [illegible] pour la contrebande avec le père [illegible]. Il en conclut que Gosselin, [illegible] dénégations, ne pouvait ignorer [illegible] auxquelles s'est livré [illegible] pour introduire en France les [illegible] provenant de Belgique.

[illegible] interrogatoire de Gosselin, dans sa conviction le magistrat n'hésita pas à décerner un mandat d'arrêt contre le premier magistrat de Bernissart.

[illegible] à rappeler, c'est ce bourgmestre-fraudeur qui prêta dans la [illegible] international qui fut soulevé il [illegible] ans à propos de la clôture d'un [illegible] allant de Condé-Macou à [illegible] de Bernissart, sentier sur [illegible] par des habitants allant en [illegible] faire de petites emplettes en Belgique.

A Marquette, un ouvrier happé par une courroie fut mortellement blessé

[illegible] dredi, dans la soirée, à 21 h. 25, un [illegible] occupé aux papeteries Clabaut [illegible] Dubois, sujet belge, âgé [illegible] chauffeur de chaudières, do[illegible] 20, rue Bas d'Enfer à *Marquette*, [illegible] mort dans des circonstances [illegible] tragiques.

[illegible] qu'une courroie de [illegible] actionnant les grilles auto[illegible] sortait hors de sa poulie [illegible] la remettre en marche [illegible] glissa au cours de [illegible] main droite prise [illegible] la courroie ; il fut de [illegible] dans le mouvement ro[illegible] de transmission [illegible] par le malheureux, [illegible] de cet épouvantable accident [illegible] immédiatement à son se[illegible] dégager ; toutefois, il [illegible] quarante de tours avant [illegible] sur le sol d'une hauteur de [illegible] mètres.

[illegible] Vannieuwenhuyse de Mar[illegible] appelé d'urgence et, devant le [illegible] du blessé, il le fit transporter [illegible] à l'Hôpital St-Sauveur [illegible] il décédait quelques minutes [illegible] son admission.

D[illegible] examen pratiqué par un médecin [illegible] hospitalier, il résulte [illegible] M. Dubois avait le bassin et le crâ[illegible] fracturés, le thorax défoncé, l'avant-[illegible] droit et pied gauche section[illegible] tandis que le pied droit ne tenait [illegible] que par quelques lambeaux de chair.

M. Louis Desrumaux, commissaire de [illegible] accompagné du sous-brigadier [illegible] se rendait dans la soirée à Mar[illegible] afin de procéder aux premières [illegible] et d'ouvrir une enquête [illegible] pénible accident qui a cause une [illegible] émotion à la papeterie et dans le [illegible] où était domicilié le défunt, qui [illegible] père de deux enfants.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Mœurs à Boulogne

Pour geste déplacé, en présence de Mme Lefranc, M. Robert Jeansaume avait été condamné à une peine de trois mois de prison par le Tribunal correctionnel de **Bourgne**.

La cour, après plaidoirie de Me Reisenthel, a ramené la peine à 8 jours avec sursis et 25 fr. d'amende.

LA BELGIQUE A SUPPRIMÉ LE CONTINGENTEMENT DES CHARBONS ÉTRANGERS

Bruxelles 16 — *La Dernière Heure* annonce que le Gouvernement belge a décidé la suppression de toutes les mesures de contingentement frappant les importations de charbon étranger, en raison de la pénurie de combustible qui se fait sentir en Belgique.

L'ENQUÊTE SUR LES COLLUSIONS POLITICO-FINANCIÈRES EN BELGIQUE

Bruxelles, 16 — On commente dans les milieux politiques la décision du gouvernement de publier intégralement le rapport de la Commission d'enquête sur les « collusions politico-financières », en particulier sur l'emprunt Mendelsohn, et d'en saisir le Sénat dès la rentrée. Cette décision prouve que le gouvernement veut complètement éclairer l'opinion sur une affaire engageant le crédit de l'Etat et conclue par quatre ministres qui font partie du Conseil actuel. **On prévoit d'importants débats parlementaires.**

UN INDIVIDU AVAIT TROUVÉ LE MOYEN DE VOYAGER GRATUITEMENT

Il contractait des engagements à la légion étrangère et ne rejoignait pas son corps mais il s'est fait pincer à Avesnes

Vendredi, dans la matinée, le nommé Charles Delvallée, né le 6 février 1909 à **Auberchicourt**, se présentait à **Avesnes**, à la caserne Chemerault, en déclarant qu'il désirait contracter un engagement à la légion étrangère. Il demanda l'octroi d'un bon de chemin de fer pour se rendre au bureau de recrutement de Valenciennes, afin d'y contracter son engagement.

Delvallée fut conduit à la gendarmerie où ses papiers furent examinés. On put se rendre compte qu'il avait servi au 1er régiment d'infanterie à Avesnes, mais on demanda cependant des renseignements à la mairie d'Auberchicourt.

Delvallée avait été laissé en liberté et se dirigeait vers Landrecies.

Les gendarmes, après son départ, furent informés par la mairie d'Auberchicourt que Delvallée était recherché par le bureau de recrutement de Bordeaux, comme insoumis au 1er régiment étranger.

Delvallée sous le nom de Vandrevel Van, né le 7 mai 1912 à Liège, avait contracté des engagements à **Lille, Cambrai, Valenciennes,** Lyon et Bordeaux pour la Légion étrangère. On lui donnait des vivres et un bon de chemin de fer, mais Vandrevel ne rejoignit jamais son corps. De cette façon, il put se payer des voyages sans frais et faire le tour de France à sa façon.

La perspicacité des gendarmes d'Avesnes l'empêcha de continuer ses exploits.

Lorsque l'adjudant Duriez fut en possession des renseignements donnés par la mairie d'Auberchicourt, il fit surveiller toutes les routes, et le maréchal des logis-chef Tirlon fut bientôt sur les traces de l'insoumis, qu'il rejoignit à **Marbaix.**

Ramené à Avesnes, Delvallée reconnut qu'il avait contracté plusieurs engagements sous ce nom de Vandrevel Van pour le 1er régiment étranger à Sidi-bel-Abbès. Il fut conduit à la maison d'arrêt en attendant son transfert pour Lille, pour être conduit, cette fois sous escorte, au régiment de la légion qu'il avait choisi, à moins qu'on en juge différemment.

LA CROIX DE CHEVALIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD A ÉTÉ DÉCERNÉE A M. DEHEDIN, DIRECTEUR ADMINISTRATIF DU NORD TOURISTE ET DE L'A. C. N. F.

Nous apprenons que le Gouvernement belge vient de décerner à M. Benoni-Noël Dehedin, capitaine de gendarmerie en retraite, directeur administratif de N.T. et de l'A.C.N.F., la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold. Le nouveau décoré, qui est né le 22 décembre 1872, à Villy-le-Bas (Seine-Inférieure) est déjà titulaire de la Croix de la Légion d'Honneur, qui lui fut attribuée en juillet 1917 et de la Croix de guerre française avec deux citations.

Nous rappelons ci-dessous les états de services de M. Dehedin :

« Capitaine de gendarmerie de *Roubaix* avec action sur les villes importantes de : Comines, Halluin, Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, Lys, Lannoy et toutes autres localités de la région frontière comprise entre Armentières et St-Amand. »

« Comme Directeur administratif du « Nord-Touriste » et de l'« Automobile-Club du Nord de la France », a été, à diverses reprises, délégué de ces deux Groupements près de l'Administration Centrale des Douanes et Accises de Belgique (M. Dubois, Directeur général) à l'occasion de la réglementation relative au franchissement de la frontière par les touristes cyclistes et automobilistes. »

« A l'occasion des manifestations sportives ou de l'amitié franco-belge, a prêté le concours de ses services et souvent le

M. A. DEHEDIN

sien propre pour favoriser les déplacements et le transport des participants. »

« Actif propagandiste de l'Œuvre du Timbre antituberculeux, au bénéfice de laquelle ont accès les enfants des Belges résidant en France (Collecte chaque année près de 10 000 fr. - Lettres de félicitations de M. le Préfet du Nord) »

« Favorise par son action, toute de sollicitude et de dévouement le Tourisme Français en Belgique. »

« Organisateur, depuis 12 ans, des excursions cyclistes mensuelles partant du « Nord-Touriste » à destination des villes belges des Flandres et du Hainaut. »

« Membre de la Commission départementale du Nord chargée du retrait des permis de conduire aux automobilistes, auteurs d'infractions ou d'accidents commis en France par des étrangers comme par des Français. »

« Membre de la Commission départementale du Nord ayant pour objet de favoriser l'entrée en France des touristes étrangers et d'y faciliter leur séjour.

« Actif défenseur de l'Œuvre du trottoir cyclable, devenu si nécessaire pour la pratique du cyclisme dont sont particulièrement fervents les Belges travaillant ou voyageant dans le Nord de la France. »

Depuis 18 ans — chaque jour — M. Dehedin s'est dépensé au service des intérêts communs aux deux Pays et il a contribué ainsi au développement de ces relations administratives ou d'amitié, desquelles procède cette entente franco-belge si effective, et si nécessaire d'ailleurs dans nos régions frontière du Nord de la France.

Le Réveil Illustré — 20 Pages — 0.40

paraît le Mercredi

EN VENTE PARTOUT

LA DÉFENSE DE LA FRONTIÈRE DU NORD

Des troupes seront prochainement cantonnées à Steenvoorde

On s'occupe activement de cette question dans toute la région frontière. Le territoire belge s'avance en coin à la limite de *Steenvoorde* et d'*Abeele-Bœschèpe* et est longé par la route internationale Poperinghe-Cassel par laquelle l'énorme trafic militaire vers Ypres et les Monts de Flandre, se fit durant la grande guerre.

C'est donc une position stratégique de premier ordre qui doit être mise en état de défense : des abris bétonnés seraient établis et seront reliés par des tranchées, des puits de mines, etc... L'élargissement de plusieurs becques est également envisagé.

Des groupes seront casernés dans plusieurs communes. Dans quelques semaines, *Steenvoorde* recevra plusieurs centaines de soldats pour lesquels la Municipalité et l'autorité militaire préparent le logement.

EXPOSITION DES GÉOMÈTRES-EXPERTS DU NORD DE LA FRANCE A SAINT-QUENTIN

Samedi à 10 h. 30, une centaine de géomètres-experts venus des départements du Nord, des Ardennes, de la Marne, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Somme et de tous les points du département de l'Aisne, s'étaient réunis à *Saint-Quentin*, en vue de l'Exposition de leurs travaux à la Chambre de Commerce de notre ville, sous la présidence de M. Latour, préfet de l'Aisne, M. Donger, président de la Fédération des géomètres-experts du Nord et de M. Peltier, président de la Section de l'Aisne.

Dans la matinée, ils ont été reçus à l'Hôtel de Ville par M. Feuillette, maire, entouré de ses Adjoints et Conseillers municipaux. Une délégation des experts-géomètres belges ayant été envoyée de Saint-Quentin, M. de Walle, consul, assistait à cette réception.

Quelques paroles de bienvenue et de remerciements ont été prononcées par MM. Feuillette, Donger et Latour, préfet.

Après l'inauguration de l'Exposition, un banquet réunissait 125 convives à l'Hôtel du Cygne ; au moment des toasts, des discours furent prononcés par MM. Peltier, Donger, Feuillette, Cranshoff, le représentant des experts-géomètres belges et M. Latour, préfet.

A l'issue du banquet, le jury s'est pour visiter l'Exposition en vue de récompenser les meilleurs travaux.

LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES

BANQUES ET TABACS

9000

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (tél. 351-17). — Dépôt de vente : 36, r. du Collège

LA JOURNÉE A ROUBAIX

Musées Weerts et des Beaux-Arts : ouverts de 10 à 13 heures.

Etablissement de bains : ouvert de 8 à 11 heures.

Caisse d'Epargne : ouverte de 9 à 10 heures 30.

Concert de carillon : audition de 11 h. 30 à 12 heures.

Anciens du Nouvion : assemblée générale, à 9 h. 30, au siège, à 10 h. 30, Café Beaucamps, place Sainte-Elisabeth.

Retraités municipaux : assemblée générale, à 15 h. 30, rue de Lannoy, 132.

Amis de la basse-cour : assemblée générale, à 17 h., Cafe Pandore, rue Pauvrée.

SERVICE DE SANTÉ

Pharmaciens de garde : MM. Pesez, 11, rue d'Alsace ; Magron, 32, rue du Maréchal Foch ; Lhuillier, 169 bis, boulevard de Fourmies.

Médecins de service : MM. Willems, 9, rue du Marquisat ; tél. 350.85 ; Picot, 126, Grand'Rue ; tél. 301.48.

SPORTS ET SPECTACLES

Voir rubriques spéciales.

Mesdames, pour vos Corsets, Ceintures ventrières, faits et sur mesures, adressez-vous en confiance, **168 rue de la Citadelle, Herseaux,** terminus tram B Château d'Or. Même Maison : Lingerie, Bonneterie, Chemiserie.

Cinq conseillers prud'hommes ont été décorés par M. J. Lebas Ministre du Travail

Le Conseil de Prud'hommes de Roubaix a tenu, hier après-midi, son assemblée générale qui fut présidée par M. J.-B. **Lebas,** député-maire de Roubaix, ministre du Travail. Au cours de cette assemblée, le premier magistrat de la ville procéda à la remise de distinctions à cinq conseillers comptant de nombreuses années de services.

Aux côtés du ministre avaient pris place MM. Maurice Olivier, président général du Conseil de Prud'hommes ; L. Depis, Procureur de la République à Lille ; Honoré et Girardin, juges de paix ; Paul Mulliez, président du Tribunal de Commerce ; Duprez, président du Conseil de Prud'hommes de Tourcoing ; Verbeurght, vice-président du Conseil de Roubaix. Nous avons également remarqué la présence de MM. Kœber Sory, adjoint au maire ; Sadi Lebrun, directeur des travaux municipaux ; Mandroux, Inspecteur du Travail, ainsi que la plupart des conseillers prud'hommes.

L'EXPOSÉ DE M. OLIVIER

Prenant la parole, M. Olivier se déclara heureux de constater que M. J.-B. Lebas était le premier ministre qui tint à honorer et encourager, par sa présence, la juridiction prud'homale, comprenant trop bien que cette juridiction de conciliation était, en même temps une union et collaboration de classes. Puis il ajouta : « Si le Gouvernement parvenait à suivre cet exemple, ce serait l'apaisement social, la paix politique et la résurrection économique. »

M. Olivier présenta ensuite ses collègues qui doivent recevoir la médaille d'honneur des Prud'hommes : MM. Paul Planquart et Albert de Mallortie, conseillers patrons depuis 25 ans ; Georges Dhondt, Jean Verdonck et Victor Desurmont, conseillers ouvriers depuis 16 ans. A chacun d'eux il adressa de vives félicitations.

Il déclara que le travail prud'homal avait été très lourd cette année puisqu'il a été procédé à la conciliation de 1.351 affaires et au jugement de 406 autres, sans tapages, sans protestations et sans heurts. Après avoir rendu hommage, au dévouement et à la collaboration de ses collègues, M. Olivier attira l'attention de M. le Ministre sur la situation des pères de famille qui ne tombent plus, du fait de l'application de la semaine de 40 heures, sous le même régime. Ils ne touchent plus les allocations familiales que pour cinq jours au lieu de six, le sursalaire étant payé par jour ouvré de par les statuts des Caisses de Compensation. Il demanda que des instructions soient données d'urgence à ces caisses pour qu'il soit spécifié que la journée d'allocation est tdue par 6 h. 40 de travail, de manière que les 40 heures faites en 5 ou 6 jours donnent droit à six journées d'allocations.

L'HOMMAGE A M. LEBAS

En faisant l'éloge de M. le Ministre, M. Olivier conclut en ces mots : « Nous pouvons, du côté patronal, ne pas être d'accord avec vous en tous points. C'est normal. Mais tous mes collègues, par mon intermédiaire, tiennent à vous faire savoir combien ils rendent hommage à votre vie de sérieux labeur et de militant convaincu, toujours sur la brèche.

» Vous êtes de cette race d'hommes qui n'ont jamais connu que le travail. Votre père était un de ces tisserands qualifiés qui ont fait la gloire de notre industrie à travers le monde, et vous aussi, tant comme comptable que comme citoyen, comme maire, comme député et comme ministre, vous avez toujours fait admirablement votre devoir. Il doit être réconfortant, pour vous, de l'entendre reconnaître par vos compatriotes à quelque tendance qu'ils appartiennent.

» Roubaix a connu de grands roubaisiens sociaux. Aujourd'hui, c'est vous, M. le Ministre, qui êtes à l'honneur. Nous savons que vous n'oublierez jamais, non plus, que vous êtes le représentant de la grande Cité Economique et que vous ferez toujours vos efforts, avec l'expérience que vous avez de la vie, pour assurer la Paix, la Discipline, la Paix politique, la Paix sociale, la Résurrection économique, dans l'intérêt général et pour le bien commun. »

« LES PÈRES DE FAMILLE AURONT SATISFACTION », A DÉCLARÉ M. LEBAS

Très touché par les paroles de M. Olivier, M. le Ministre du Travail apporta l'hommage du Gouvernement aux longs et dévoués services des « prud'hommes » et surtout à ceux qu'il a l'honneur de décorer. Il félicita ces derniers de leur bel esprit de conciliation et, s'adressant à la généralité des prud'hommes, il se déclara heureux de constater que 75 % des affaires qui leur ont été soumises ont été solutionnées. Et de poursuivre : « Ils se sont montrés plus conciliateurs que juges et ils persévéreront plus que jamais dans cette voie à l'heure où s'applique la récente loi sur l'arbitrage obligatoire, laquelle aura des résultats effectifs si se retrouve, chez les uns et les autres, l'esprit de conciliation dont fait preuve la juridiction prud'homale. »

En réponse à M. Olivier, au sujet de la fâcheuse répercussion de la loi de 40 heures, M. le Ministre se félicita de la façon pacifique dont elle venait d'entrer en action. Il est d'avis que la loi instituant la semaine de 40 heures ne doit pas grever plus le sursalaire que le salaire.

M. Lebas promit d'examiner la question et de donner une réponse affirmative dans une huitaine. Déjà, il assure que cette réponse sera favorable aux pères de famille. Il espère qu'elle sera bien accueillie, tant par les ouvriers que par les patrons.

M. le Ministre termina en saluant le vétéran du Conseil des Prud'hommes, M. César Leman, puis il remit les distinctions à MM. Planquart, de Mallortie, Dhondt, Verdonck et Desurmont. Un vin d'honneur clôtura cette dernière cérémonie.

Après la réunion, le Conseil s'est réuni pour procéder au renouvellement de son bureau pour 1937. Ont été désignés : Président général, M. Verbeurght ; section industrielle, président M. Verbeurght ; vice-président, M. Olivier ; section commerciale, président M. Léon Beausire ; vice-président, M. H. Desfontaines.

La BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL rappelle à ses actionnaires que pour l'établissement des feuilles de ristournes, tous les tickets de bières en bouteilles devront être déposés avant le 31 Janvier dans ses bureaux : MONS-EN-BARŒUL ; LILLE, 7, rue de l'Hôpital-Militaire ou 43, rue St-Gabriel ; ROUBAIX, 16 bis, rue du Général-Sarrail ; LENS, 68, rue de l'Abattoir ; VALENCIENNES, 52, rue St-Géry.

032

M. Mandroux, le nouvel inspecteur du travail est entré en fonctions

M. Lucien Mandroux, appelé à prendre la succession de M. Robert, inspecteur du Travail, a pris ses fonctions hier matin. On sait qu'il se trouve à la tête de cinquième section d'inspection comprenant le secteur de **Roubaix, Wattrelos, Croix** et **Wasquehal.**

Le nouvel inspecteur est né à Jars (Cher), le 11 mai 1898. Il fut mobilisé à l'âge de 18 ans et fait prisonnier en juin 1918, dans un combat sur l'Oise. Il fut heureusement libéré après quelques mois de captivité à Crossen-sur-Oder.

Il entra dans l'enseignement puis il affronta la difficile épreuve du concours pour le titre d'inspecteur du Travail et, 1934 il était nommé, en cette qualité à Maubeuge. Dans ce secteur métallurgique il fit ses preuves et, sans tarder, il sut attirer l'attention sur lui, son esprit de conciliation et sa grande activité étant ses plus grandes qualités.

ETRANGER EN DEFAUT

Pour ne pas avoir renouvelé sa carte d'étranger périmée depuis le 6 décembre 1934, Evariste Béehydt, 42 ans, ouvrier agricole, domicilié 38, rue du Fort, à Roubaix, a fait l'objet d'un procès-verbal.

LES CONFÉRENCES DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Lundi 18, à 20 h. 30, dans le Grand Amphithéâtre de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles, la société ouvrira la seconde série de ses réunions par une conférence du R. P. Omez : « A travers l'Allemagne nouvelle »

Originaire de notre région où il compte de nombreux amis, le R. P. Omez réside depuis deux ans à Berlin où il dirige « l'Union des Catholiques de langue française ». En rapports constants non seulement avec le monde officiel, mais avec les milieux les plus variés, le R. P. Omez est à l'heure actuelle l'un des Français les mieux renseignés sur les tendances allemandes, sur la physionomie normale et sociale que présente l'Allemagne nouvelle.

Avec son habituel talent oratoire, il donnera à son auditoire un témoignage objectif et concret sur un sujet dont la présente actualité n'a pas besoin d'être soulignée. Sa conférence sera accompagnée de projections.

AVIS AUX ÉTRANGERS

Les étrangers possesseurs d'une carte périmée ou d'un récépissé délivré avant le 1er avril 1935, dont les noms commencent par les lettres Da à Del, sont invités à se présenter à la mairie (service des étrangers) du 19 au 23 janvier inclus, pour demander le renouvellement de leur titre de séjour périmé.

Ceux dont les noms commencent par les lettres Dem et suivantes, seront convoqués ultérieurement, par la même voie.

Les étrangers mariés devront présenter la carte d'identité de leur conjoint. Ceux dont la femme est française, devront en apporter la preuve.

ETABLISSEMENT DE BAINS

L'administration municipale informe la population, que l'établissement de bains de la rue des Champs, sera ouvert mardi, comme les autres jours, jusqu'à 20 heures.

MALADIES SECRÈTES

Guérison par malade chez lui

Dr Verhaeghe, Pharm. du Trichon, Rx

Sociétés et Comités

AMICALE DES POILUS D'ORIENT. — Aujourd'hui, permanence au café Beaurepaire, 30, place de la Liberté, de 9 h. 30 à midi. Le Bureau sera tenu par MM. Moyart, Castelain, Derbaudringhien, Deschacht et Dubocage.

Se faire inscrire pour la distribution gratuite du 28 mars.

AMICALE ARCHIMÈDE. — Aujourd'hui à 10 h. au Cercle, concours de billard russe, réservé aux amicalistes, à 9 h. 30, réunion de commission.

HARMONIE ACCORDÉONISTES DU CENTRE. — Aujourd'hui dim. à 9 h. 30, rép. part. pour clarons et tambours et à 10 h., répét. gén. 68, rue du Collège. Nouveau programme à étudier. Réunion de la Commission.

COMBATTANTS BELGES. — Ce dimanche, assemb. gén. à 10 h., 136, rue de la Gare, conférence par M. De Praetere, délégué de la F.N.C. de Bruxelles ; à l'issue de la réunion, tombola.

GROUPEMENT ARTISANAL. — Ce dimanche, de 9 à 12 h., permanence 67, rue des Fabricants.

ANCIENS MILITAIRES BELGES. — Ce dimanche, de 10 à 12 h., le secrétaire se tiendra à la disposition des membres pour tous renseignements, adhésions, inscription à la Mutuelle au Décès, etc.

ASSOCIATION DES BLESSÉS PULMONAIRES, GAZÉS ET MALADES DE GUERRE. — Aujourd'hui, de 10 à 11 h. 30, permanence, Auberge des Halles, 32, rue Jeanne d'Arc. La correspondance doit être adressée au Secrétaire général, M. Franquet Marcel, à Leers (Nord), 26, rue de la Papinerie. Les adhérents sont priés de joindre un timbre de 0.50 pour la réponse et les non adhérents : 2 fr. pour les frais généraux.

ANC. COMBATTANTS DES 151e et 351e R. I. — Aujourd'hui, assemb. mens. au siège, à 10 h. 30, consultations et questions diverses. Pour la « Mutuelle Familiale », cotisations et inscriptions. Se munir du carnet et de la carte de pharmacie.

AMICALES Léon MARLOT-LINNÉ. — Le prochain bal aura lieu le dimanche 24, salle des fêtes du groupe scolaire Marlot-Linné, 213, rue Ingres.

MUTILÉS ET INVALIDES BELGES DE GUERRE. — Permanence le premier dimanche de février au siège, de 10 à 12 h.

CONCOURS DES LOISIRS

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ

2.500 PRIX

Demandez la feuille à votre fournisseur

50.097

SOCIÉTÉS SPORTIVES

Football. — S. C. Wattrelosien contre U. S. de Wasquehal. — Ce match de championnat remis, n'ayant pas eu sa durée normale, aura lieu ce dim. à 14 h. 15, au terrain municipal de Wattrelos et revêtira pour les deux clubs en présence une grande importance. — Wasquehal, deuxième du Championnat, voudra conserver cette belle place. Wattrelos, de son côté, vient de battre Péronnes et cette performance après cette contre les « Axieux » prouve l'excellente forme de son équipe. Entrée du terrain par la rue du Beck.

CYCLISME. — **Au Vélo Club Franco-Belge des Vétérans.** — Aujourd'hui dim. 17 janv., entraînement pour les jeunes et vétérans, de 9 à 10 h. 30. Après l'entraînement, réunion générale obligatoire. Il est indispensable de se munir des licences en vue de leur pointage par la Ligue.

PÊCHE. — **Union des Pêcheurs,** 233, rue de l'Alma : lundi 18, à 19 h. 30, assemb. gén. Renouvellement de la Commission.

PARTIS POLITIQUES

PARTI RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE. — Nous apprenons que dans sa séance du 12 janvier, la Commission de discipline du Comité Exécutif du Parti Radical-Socialiste a désigné comme vice-président, M. Alfred Gahide, ex-vice-président du Parti et Président de la Section Radicale et Radicale-Socialiste de Roubaix.

PARTI SOCIALISTE. — Le groupe des Femmes Socialistes se réunira ce jour, à 15 h. au siège, Maison du Peuple, 105, rue Jean Jaurès. Ordre du jour important. Présence indispensable.

ETAT CIVIL

Naissance. — Angès Leplat, rue Rocroi, 57, cour Dillies, 8.

Décès. — Achille Dancoine, 69 ans, rue de Lille, 116 ; Raymond Berte, rue Nabuchodonosor, 44, 26 ans ; Gabrielle Decock, épouse Florin, 49 ans, avenue Gustave-Delory, 90.

AMATEURS ET CONNAISSEURS DE BIÈRE

dégustez

" LA MASSE MEURISSE "

orge et houblon

026

WATTRELOS

La Journée du Dimanche

Pharmacien de service. — M. Combaud, 46, rue Carnot.

Combattants Républicains. — Permanence au siège, 27, rue Carnot de 10 h. à midi.

Fraternelle des Combattants. — Permanence au siège, 15, Grand Place de 9 h. 30 à midi.

Amicales filles du Laboureur. — Réunion mensuelle.

Cercle horticole. — Assemblée générale à 16 heures.

Amis du jardin et de la basse-cour. — Réunion générale à 16 h. 45, salle Deltour, rue du Moulin.

Club cynophile. — De 8 h. à midi, u Paradis, dressage et entraînement avec l'homme d'attaque.

Basket-Ball. — Amicale du Centre, sur terrain, rue de l'Abattoir à 14 et 15 h. équipes 1A et 1B contre A.S. Vendin.

La Saint-Sébastien. — A 10 h. 30, rendez-vous des Archers de l'ancienne Broche de fer chez Adolphe David pour la sortie en ville, banquet et fête de famille.

Conférence. — A 15 h. 30, Maison du Peuple, 190, rue de Tourcoing, compte rendu par M. Lebas, ministre du Travail, de l'œuvre accompli par son ministère en faveur de la classe ouvrière.

Un jeune cycliste fut renversé par une auto

Samedi matin le jeune Robert Certain, 15 ans, bâcleur, demeurant rue du Sapin Vert, 192 à Wattrelos, débouchait en vélo, rue du Sapin Vert venant de la rue d'Oran, au même moment qu'arrivait une auto se dirigeant sur Wattrelos et conduite par M. Arthur Lameyze, demeurant à **Tourcoing,** rue du Tilleul, 105, qui ne put éviter le jeune cycliste lequel fut renversé.

Dans sa chute le jeune Certain se fit une entorse du pied gauche et de multiples contusions.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Turlur de Tourcoing, le jeune homme fut reconduit à son domicile. Son vélo est très endommagé.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie afin de dégager les responsabilités.

LA CÉLÉRINE

supprime les DOULEURS

Grippe, Névralgies Fièvres, Courbatures Rhumatismes

En cachets ou en poudre : 6 frs

à Wattrelos, et toutes pharmacies

3524

DISTRIBUTION DE CARTES DE PAIN FRONTALIER

La distribution à domicile des cartes de pain aura lieu dans les secteurs ci-après :

Mardi 19 : Rues du Haut-Vinage, du Moulin-Tonton, de l'Union, Nungesser et Coli, Bd des Couteaux, rues des Ecoles, des Villas, de l'Abeille, Alfred Delecourt, Victor-Hugo, du Damier, Cité Amédée Prouvost et rue du Petit Moulin.

Mercredi 20 : Rues Houzet, du Syndicat, Cité Jacques-Edouard, place St-Vincent-de-Paul, rues d'Oran, Boieldieu, du Crétinier, Miribel, des Mazures, du Stade, du Sapin-Vert, du Maréchal-Lyautey et ru edes Champs.

Les cartes non distribuées seront remises aux titulaires sur présentation de pièce d'identité à l'annexe de la Mairie, entrée face à la Poste dès le lendemain de la tournée des porteurs.

Blessé au travail. — Aux établissements Kuhlmann, Romain Pyszel, 28 ans, manœuvre, demeurant rue Decrème, 112, à **Roubaix,** au cours de son travail a fait une chute dans un escalier lui occasionnant un traumatisme au niveau du cou de pied et fracture du péroné du pied gauche. Trois semaines de repos et le diagnostic est réservé pour l'incapacité du travail.

Une bonne adresse pour un Poste de T.S.F. : DELESCLUSE, 70 r. J. Jaurès.

4045

Arrestation d'un expulsé. — L'agent de police Le Guillou a arrêté le nommé Bart Edouard, 34 ans, marchand de légumes, domicilié à **Mouscron,** rue du Labyrinthe, 192, pour infraction à un arrêté d'expulsion et ivresse manifeste et publique.

Dispensaire antituberculeux. — Prochaines consultations :

Mardi 19 à 9 h. 30 : docteur Bauwin.
Jeudi 21 à 9 h. 30, docteur Montaigne.
Samedi 23, à 15 h., docteur Montaigne.

L'infirmière tiendra une permanence jeudi 21 de 15 à 17 heures.

Syndicat des marchands de charbon. — Le syndicat rappelle à ses membres que la remise des bons de bienfaisance et du chômage se fera lundi 18 janvier dernier délai. S'adresser au siège.

Fléchettes. — Dimanche 17, chez M. Victor Plateau, 14, rue de Tourcoing, partie entre Philippo et G. Delescluse en 21 de 41. Au pas à 16 h.

Etat civil. — Naissance : Daniel Gustin, rue des Poilus, 2.

Publications : Eugène Forment, employé de banque, rue Laure, 8, et Carmen Puechmalbec, fleuriste, à Roubaix ; Romain Sackebandt, s. p., à Wattrelos, et Palmyre Coetsier, à Orroir.

Décès : Victor Surelle, 66 ans, s. p., rue Carnot, impasse Cochin, 9 ; Rosalie Duthoit, veuve Thibault, 84 ans, s. p., rue Monge, 11.

CROIX

La Journée du Dimanche

Docteur de service : Dr Darras, rue de la Gare.

Pharmacien de garde : M. Fourlinnie, Place de la Liberté à Croix.

Service de garde : MM. Delattre, 98, rue Ferrer à Croix ; Marissal, Avenue Lenôtre 2.

Mutilés et Invalides du Travail. — Section de Croix, Wasquehal et Flers, à 11 h., permanence au siège, 7, rue Ghesquière.

Caisse d'Epargne de Roubaix. — Mairie, salle du rez-de-chaussée, de 9 h. à 10 h. 30.

Combattants Républicains. — Permanence au siège, 7, rue Ghesquières, de 9 à 11 h.

Harmonie Mutuelle. — Assemblée générale à 10 h. au siège.

Reprise du Foyer Laïque du jeudi

Le Foyer laïque du jeudi reprendra le jeudi 21 janvier.

Les parents sont invités à faire inscrire leurs enfants, le lundi 18 janvier de 8 h. 30 à midi et de 14 h. 30 à 17 h. à la Mairie, salle du rez-de-chaussée ; se munir du livret de famille.

Un horaire d'hiver sera appliqué jusqu'au début de la bonne saison. Les enfants ne seront plus rassemblés qu'à 13 h. pour être rendus à leurs parents avant la tombée de la nuit.

Le lieu de rassemblement et de dislocation sera le parc de l'Hôtel de Ville. Les enfants recevront leur goûter au Foyer. Ne seront reçus au Foyer que les enfants dont l'inscription aura été reçue à la Mairie, à la date ci-dessus indiquée ; d'autre part, il ne sera pas tenu compte des démarches qui parviendraient après cette date.

Les parents retenus dans la journée de lundi pourront faire demander l'inscription de leurs enfants en confiant leur livret de famille à un voisin qui serait libre.

Avis aux étrangers. — Le commissariat de police informe les étrangers dont la carte d'identité arrive à expiration, qu'ils doivent se présenter tous les jours de la semaine, sauf le jeudi de 9 h. à midi, et de 14 à 17 h.

Harmonie Mutuelle. — Les musiciens pouvant se rendre libres sont priés d'assister aux funérailles de M. Dancoine, respectivement père et beau-père de MM. Dancoine et Vanderbeke, qui auront lieu lundi à 9 h. en l'Eglise St-Sépulcre à Roubaix. Rassemblement 116, rue de Lille à Roubaix à 8 h. 45.